

le projet éolien de Marias

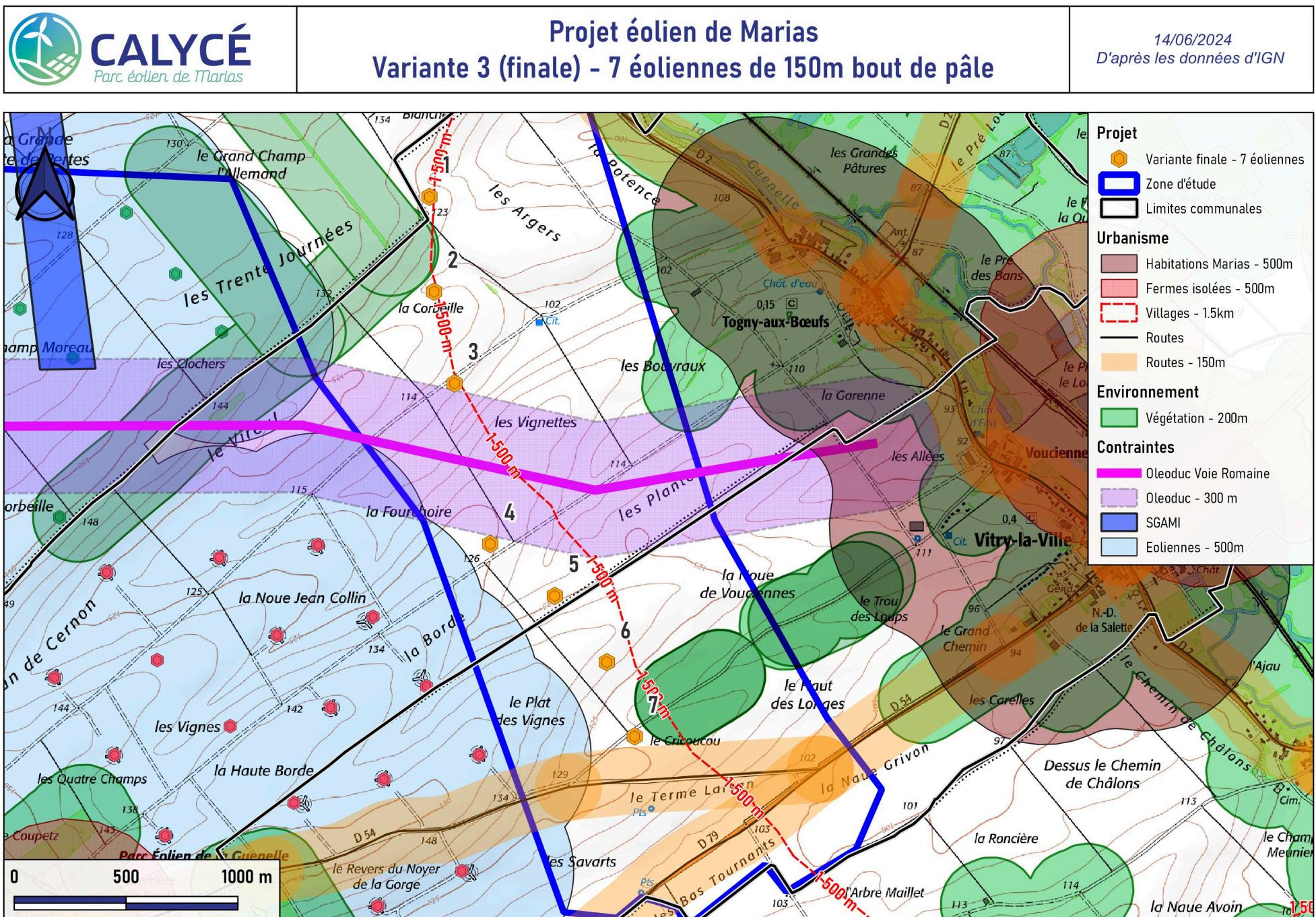


CALYCÉ
Parc éolien de Marias

Dans le cadre du projet éolien de Marias, situé sur les communes de Togny-aux-Boeufs et Vitry-la-Ville, suite à une demande de l'armée de réajuster le projet, nous souhaitons vous présenter la nouvelle implantation prévisionnelle qui sera déposée à l'automne 2024.

A cette occasion, nous organisons une permanence publique en mairie de Togny-aux-Boeufs le 4 septembre 2024 de 15h à 19h.

Nous serons présents pour vous accueillir et échanger avec vous autour de ce projet.



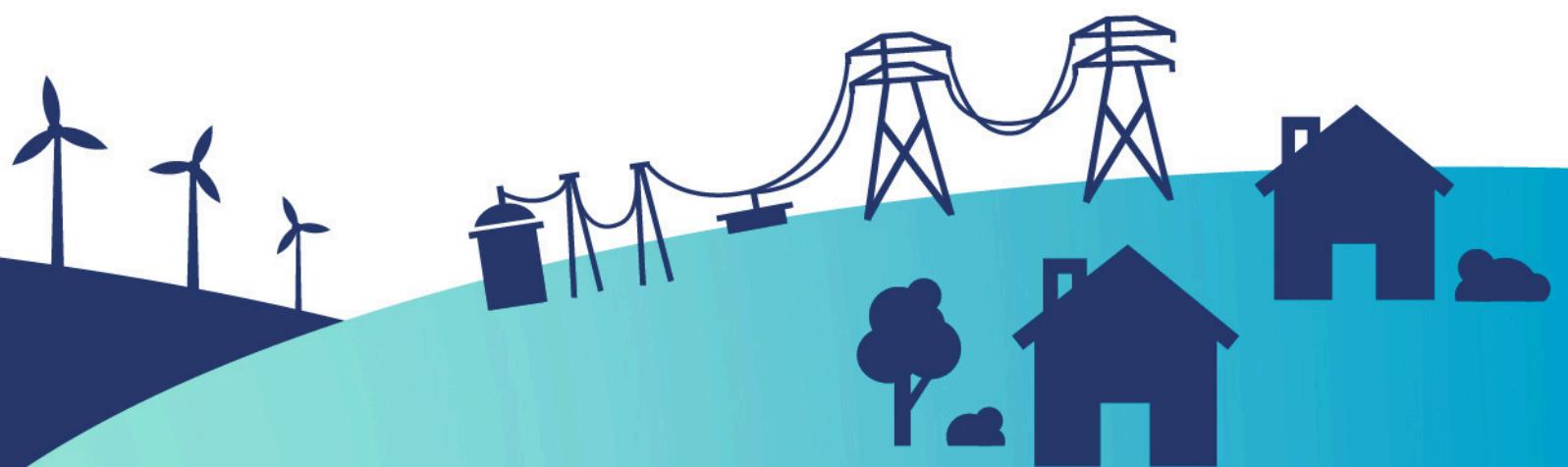
+ 8 280 MWh d'électricité verte produite / éolienne / an



+ 1 250 foyers fournis en électricité / éolienne / an



CALYCÉ
L'ancre local





Point d'avancement du projet

Le **projet éolien de Marias** a **débuté en janvier 2021**, après que nous ayons contacté la mairie de Togny-aux-Bœufs pour exprimer notre intérêt pour la zone d'étude indiquée sur la carte ci-contre. Par la suite, nous avons fait une présentation à la mairie de Vitry-la-Ville.

Après les études préliminaires concernant la **première implantation du projet de Marias**, qui prévoyait **5 éoliennes de 180 mètres en bout de pôle**, nous avons **soumis le projet à la préfecture le 26 juin 2023**. Après avoir **initialement approuvé cette implantation en 2021**, les services de l'armée ont refusé cette implantation le 30 août 2023 en raison d'une interférence avec le radar de Saint-Dizier. Nous avons donc **travaillé sur plusieurs propositions alternatives d'implantation** afin de trouver un **consensus** avec l'armée.

Début **décembre 2023**, nous avons eu des échanges avec l'armée pour comprendre les enjeux liés à un tel projet, ainsi que leurs attentes. Nous avons ensuite reçu **les élus locaux** à l'occasion d'un **comité de projet** afin de leur **présenter** les états initiaux des études du projet de Marias, ainsi que **les échanges et demandes formulées par l'armée**.

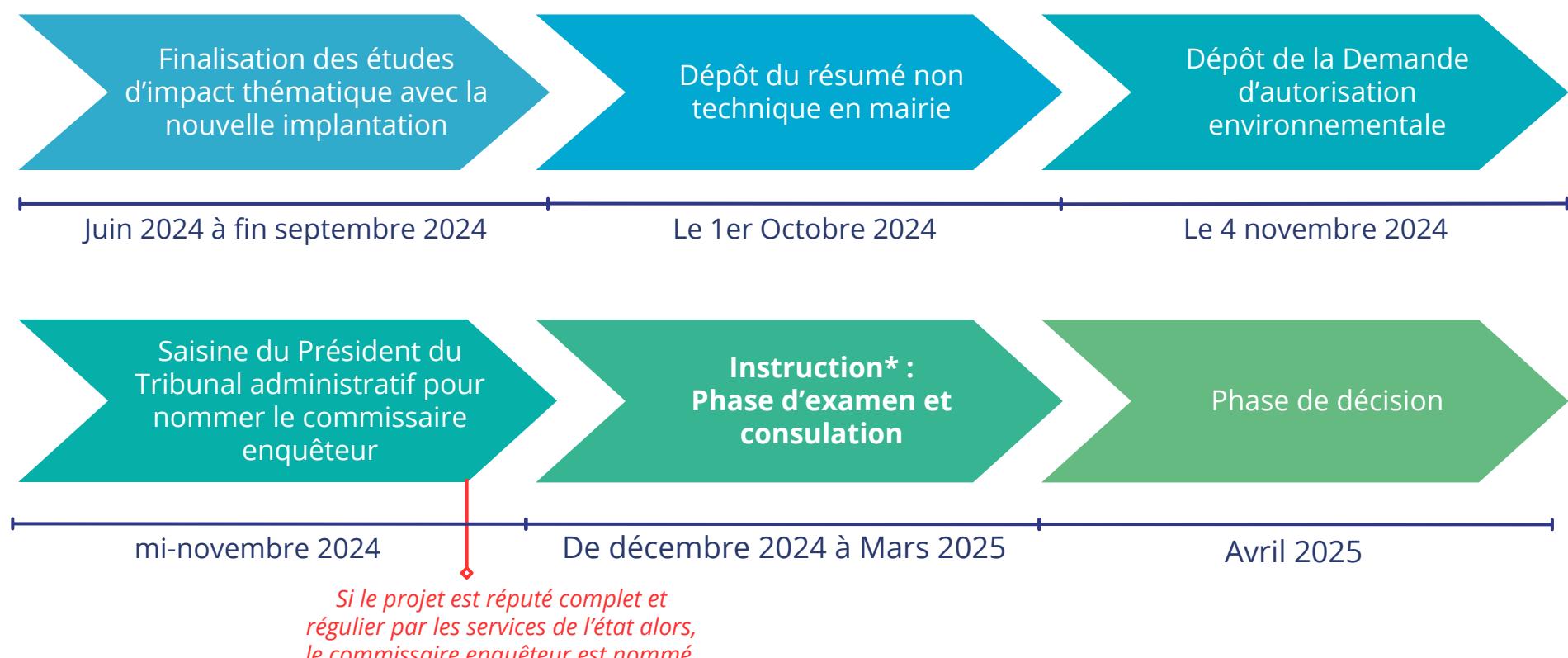
Le **29 février 2024**, nous avons pu **présenter les résultats des négociations avec l'armée : 9 éoliennes de 150 mètres en bout de pôle**, réparties sur les communes de Togny-aux-Bœufs et Vitry-la-Ville, ont été validées.

Afin de respecter les enjeux locaux et les demandes des élus, nous avons réduit notre **implantation à 7 éoliennes de 150 mètres en bout de pôle**.

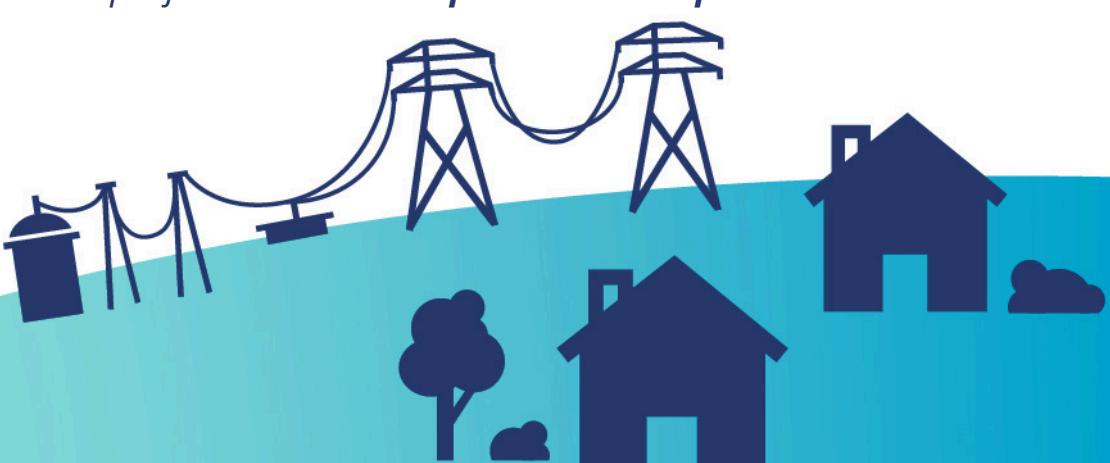
C'est **cette implantation qui sera étudiée** dans le cadre de la demande d'Autorisation Environnementale.



Prochaines échéances



La Loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte a modifiée la procédure d'instruction des demandes d'autorisation environnementale, permettant de **réaliser simultanément l'examen par les services de l'état du projet, et de consulter le public, pendant 3 mois**. Au terme des 3 mois d'examen et de consultation du public, le Préfet prend la décision d'autoriser ou de refuser le projet. **L'instruction pouvait durer plus de 2 ans** avant la simplification des procédures permise par la loi.





Les retombées locales du projet

L'implantation d'un parc éolien est source de retombées significatives pour les communes d'implantation du parc, la communauté de communes de la Moivre à la Coole, ainsi que le département, et ce pendant toute la durée d'exploitation, soit 30 ans.

Concrètement, ce projet éolien va générer des recettes fiscales annuelles qui sont de l'ordre de 8000 € par éolienne et par an pour les communes et de plus de 14 000 € pour la communauté de communes de la Moivre à la Coole.

De plus, afin que les **riverains bénéficient directement des retombées économiques**, nous souhaitons également vous proposer deux mesures :

Financement Participatif

Nous proposons **un financement participatif citoyen**, ce qui vous permettra de faire fructifier vos économies à travers l'achat d'obligations rémunérées annuellement à un taux de 5 %. Les équipes de Calycé vous accompagneront dans cette démarche.



Contribuer à la transition énergétique



Un prêt 100 % transparent



Simple, immédiat et sans frais



Participer à un projet de territoire en faveur de son autonomie énergétique

Coupon Energie

Nous proposons aussi des **Coupons Energie** pour une électricité à bas coût. En tant que riverain du futur parc éolien, vous pourrez y souscrire et **économiser de 10 à 25 %** sur votre facture annuelle d'électricité !*



Une énergie d'origine renouvelable et locale



Des projets en concertation avec les acteurs locaux



Une électricité verte moins chère que le tarif réglementé EDF



Un changement de fournisseur simplifié (en quelques clics sur internet)

*Le tarif de l'offre Calycé sera calculé en fonction du nombre d'adhésions, et sera destinée en priorité aux riverains des communes d'implantation du parc.

Dans cette logique de co-construction, **nous souhaitons surtout vous solliciter pour nous proposer des mesures d'accompagnement concrètes** que vous jugez pertinentes à mettre en place sur le territoire de Togny-aux-Boeufs et Vitry-la-Ville. Nous sommes à votre écoute pour nous faire part de vos idées à travers le site internet du projet :

www.parc-eolien-de-marias.fr



CALYCÉ
L'ancre local



Lettre d'information - Août 2024

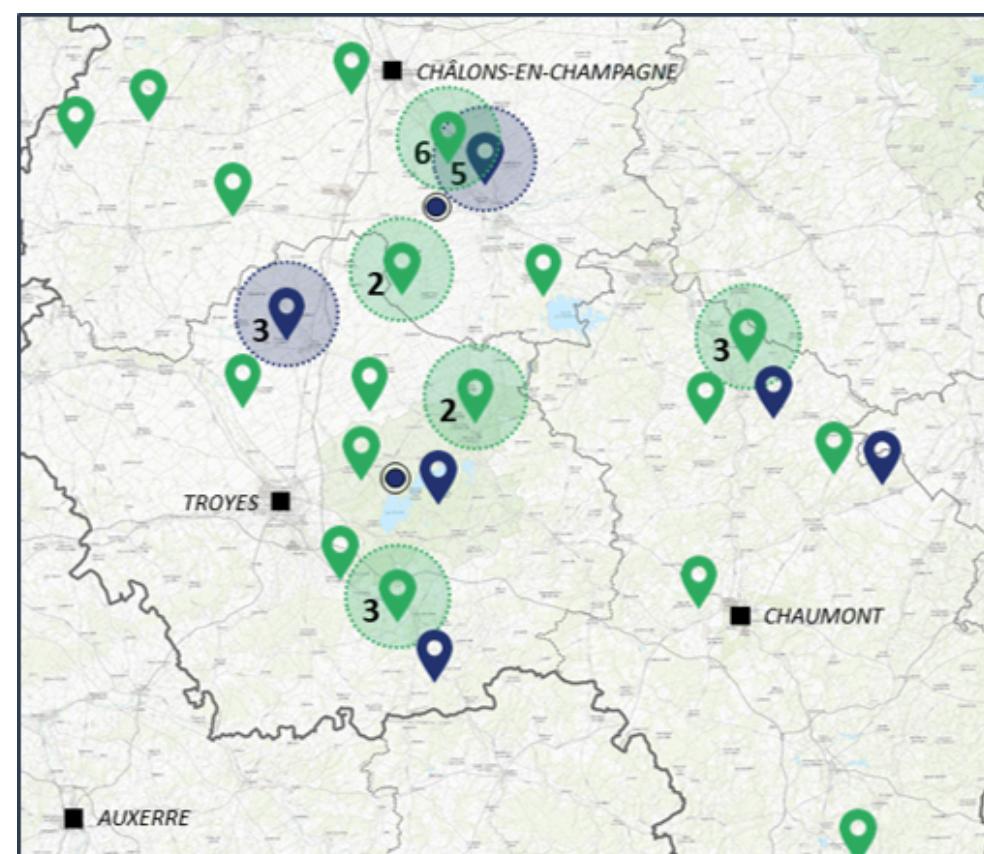


Actifs dans l'éolien depuis 2002, nous avons fondé Calycé en 2011 autour de valeurs communes et fortes comme le respect de nos engagements, l'ancrage local, la capacité de travail et de réactivité.

Depuis 20 ans, les acteurs de Calycé s'inscrivent dans une relation de confiance et de concertation avec les acteurs locaux, les collectivités locales et les administrations afin de concevoir les projets les mieux adaptés aux spécificités locales.

Basés en Champagne-Ardenne depuis plusieurs générations et étant nous-mêmes agriculteurs, nous connaissons les problématiques du milieu agricole. Nous habitons à proximité d'éoliennes : elles font partie de notre quotidien ! Vous pourrez nous rencontrer facilement dans notre bureau de Vitry-la-Ville au 42 rue de Champagne.

Les parcs éoliens de Calycé - construits et en études -



250 MW
construits



1 884 MW
en études



Nous sommes à votre écoute !



Sorenza Daniel
Cheffe de projet



Emma Riera
Chargée de territoire
Tél : +33 6 73 64 50 39
email : emma@calyce.dev



Emmanuel Adam
*Responsable
Développement Territorial*
Tél : +33 6 85 44 74 61
e-mail : emmanuel@calyce.dev

Notre équipe est à votre écoute et reste à votre disposition pour discuter du projet.

www.parc-eolien-de-marias.fr



CALYCÉ
L'ancrage local

